

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 MAI 2020

Présents : Mrs BARRY E. – CHILLET J-F – CIPRIANI A. – KEMLIN X. – NOURRISSON T. – ROLLAND J. – VACHER R.- MOLY R.- ZOTIER T.

Mmes COUBLE S. – BUI E. – COLLET F – LABROSSE-VIAL S. – NABONNAND I.

Excusés : LACROIX J.

M. ZOTIER Tony a été nommé secrétaire de séance.

Pouvoirs de LACROIX J. à KEMLIN X.

MISE EN PLACE DU CONSEIL

Par le doyen de l'assemblée Monsieur Angelo CIPRIANI

DELIBERATION : ELECTION DU MAIRE DE LA COMMUNE DE CLEPPE

Sous la présidence de Monsieur Angelo CIPRIANI, doyen de l'assemblée. il est fait appel à candidature et il est procédé au déroulement du vote.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Madame COUBLE Simone 14 (quatorze) voix

- Madame COUBLE Simone, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire.

DELIBERATION : CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 et considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide la création de 2 (deux) postes d'adjoints, à l'unanimité.

DELIBERATION ; ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à **2 (deux)**,

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Premier adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Madame LABROSSE-VIAL Sylvie : 15 (quinze) voix

- Madame LABROSSE-VIAL Sylvie, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Premier Adjoint au Maire.

Deuxième adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Monsieur Richard MOLY : 15 (quinze) voix

- Monsieur Richard MOLY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Deuxième Adjoint au maire.

NOMINATION DES CONSEILLERS DELEGUES AU NOMBRE DE 4 (quatre)

Le Conseil donne son accord à la nomination de 4 Conseillers délégués.

Madame BUI Evelyne est nommée Conseillère déléguée, chargée de la communication, des fêtes et cérémonies et du fleurissement.

Madame COLLET Florence est nommée Conseillère déléguée, chargée de la communication, des fêtes et cérémonies et des associations.

Madame NABONNAND Isabelle est nommée Conseillère déléguée, chargée de la communication, des fêtes et cérémonies et du fleurissement.

Monsieur VACHER Romain est nommé Conseiller délégué, chargé de la communication, des fêtes et cérémonies, des associations et de la Défense.

DIVERS :

- Lecture de la charte de l' élu
- Présentation des commissions

Prochain conseil, mardi 16 juin 2020 à 20h00.

**Le Maire
S. COUBLE**